



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Protocole sanitaire dans les écoles

Question au Gouvernement n° 4661

Texte de la question

PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES

M. le président. La parole est à Mme Agnès Thill.

Mme Agnès Thill. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, quel manque de respect pour les enfants, les parents et tous les personnels enseignants ! La veille de la rentrée scolaire, vous annoncez, dans un article payant, sans prévenir personne, l'instauration d'un nouveau protocole sanitaire dans les écoles, à coups de multiplication de tests à la charge des parents et de revirements sur les règles d'isolement. La veille, un dimanche à seize heures, pour le lendemain matin à huit heures ! De qui se moque-t-on ?

Quel manque de réalisme et d'anticipation ! Non seulement les enfants vont encore subir les frais de ces changements incessants, mais la pilule est dure à avaler pour les enseignants, les directeurs et les parents, pris au dépourvu et contraints de s'organiser dans l'urgence quelques heures avant la rentrée.

Au moment même où de nombreux professeurs sont cas contacts ou asymptomatiques, alors que le taux d'incidence est très élevé chez les enfants, que le nombre de tests a chuté pendant les vacances et que les autotests gratuits que vous aviez promis sont toujours absents au sein des établissements, d'autres solutions étaient envisageables pour éviter cette situation ubuesque.

La journée d'hier a été chaotique. Mon collègue de la Somme Grégory Labille signalait que selon le rectorat d'Amiens, 8 % des enseignants des premier et second degrés étaient absents et cinquante classes fermées hier matin.

Voilà le résultat de la méthode gouvernementale désormais habituelle consistant à décider et à gouverner en solitaire. Monsieur le ministre, combien de classes ont-elles déjà fermé en vingt-quatre heures pour cause d'enfants ou de professeurs positifs ? N'aurait-il pas été plus sage de reporter la rentrée au regard de l'évolution épidémique ? Et quand comptez-vous équiper les enseignants de masques FFP2 ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UDI-I.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Je sais que vous rédigez vos questions avant le début de la séance, mais il est un peu attristant de voir que les réponses ont déjà été apportées à la question que vous posez et que vous n'en tenez aucunement compte. *(Exclamations sur les bancs du groupe GDR.)*

M. Jean-Paul Dufrègne. Ça suffit, les leçons !

M. Jean-Paul Lecoq. Ce n'est pas correct !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Vous répétez donc quelque chose que vous savez être faux : vous préférez le dire plutôt que de tenir compte de la réponse. N'importe qui peut vérifier ma réponse : la foire aux questions sur internet était beaucoup plus précise que l'article ; il y a eu une communication interne précise et une communication externe, notamment pour les familles. Pourquoi le dimanche après-midi ? Parce que les grandes lignes avaient été données bien avant, dès le mardi, et que nous avons ensuite suivi un processus qui était annoncé à l'avance, puisque nous avons eu la vidéo-conseil le 31 au soir.

Je le redis aussi, ce qui a été dit dimanche ne changeait rien au lundi matin. Le lundi matin, ce sont les règles que tout le monde connaissait avant les vacances qui s'appliquaient – je l'avais d'ailleurs annoncé dans mon intervention du mardi précédent.

Dans cette crise, je le dis à vous comme aux bancs d'en face, avec lesquels vous vous alliez dans ce genre de circonstances pour créer des polémiques, il y a ceux qui jettent de l'huile sur le feu et ceux qui travaillent.

Mme Sylvie Tolmont. Ça suffit, les leçons !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Que ce soit difficile, madame la députée, personne n'en disconvient. Si vous voulez me faire dire que la situation est difficile, oui. Si vous voulez me faire dire que le mois de janvier est compliqué, oui. Le sujet, c'est de voir comment répondre aux difficultés liées à ce variant.

Vous me posez une question, j'y réponds. La réponse est d'ailleurs déjà un peu présente dans la question. Oui, nous craignons un fort absentéisme du fait du variant, c'est évident ; c'est même l'un des principaux problèmes de ce mois de janvier. Le chiffre que vous avez cité pour la Somme est assez représentatif de ce qui se passe à l'échelle nationale, puisque nous avons hier entre 5 et 10 % d'absentéisme. Nous sommes capables d'y faire face avec nos moyens de remplacement, nous gérons, et depuis hier matin, les écoles de France sont ouvertes. C'est tout de même le premier des bienfaits ! Oui, nous assurons le remplacement autant que nous le pouvons, et nous sommes l'un des pays qui y réussit. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme Agnès Thill, pour trois secondes...

Mme Agnès Thill. Combien de classes sont-elles fermées ? Elles sont cinquante en Picardie ! Et mettez-vous à la place des parents !

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Thill](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4661

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 janvier 2022](#)